

Extrait de la lettre adressée au Président de la République par Philippe Madrelle, sénateur, président du Conseil Général de la Gironde :

A l'occasion de vos vœux aux Corrèziens le 18 janvier 2014, vous avez tenu à rappeler votre attachement à l'échelon départemental, issu de la Révolution française, utile pour assurer la cohésion sociale et la solidarité territoriale. Vous affirmiez ne pas être « favorable à leur suppression pure et simple comme certains le réclament. Car des territoires ruraux perdraient en qualité de vie, sans d'ailleurs générer d'économies supplémentaires. »

Monsieur le Président de la République confirmez-vous vos propos ? A l'heure où les Français doutent de plus en plus de l'action politique, à l'heure où le constat de la démobilisation des électeurs doit nous alarmer, à l'heure où nos concitoyens peinent à entrevoir une issue à la crise dans laquelle nous sommes plongés, les messages apparaissent bien contradictoires et le projet global peu lisible.

Rien dans les annonces ne vient répondre aux enjeux urgents de proximité et de solidarité. L'intercommunalité est encore trop immature, tant du point de vue de ses ressources financières et que de sa gouvernance, pour palier la disparation du Département à moyen terme. Quel serait l'échelon intermédiaire entre des « super-régions » et des intercommunalités aux forces très inégales ?

Nous avons besoin d'un cap défini, fixe et clair. Comment mobiliser des électeurs pour choisir des élus d'une institution dont l'obsolescence est déjà programmée ? Face à une gronde répétée de nos électeurs, en supprimant des élus locaux, des élus de proximité, nous prendrions le risque irréversible d'affaiblir notre belle démocratie française, pourtant déjà malade... Nous gagnerions plutôt à renforcer le lien entre les citoyens et ceux qui acceptent de les représenter.

Quels signaux envoyons-nous aux Français ?

Face à l'ensemble de ces défis, nous en appelons à prendre le temps d'un véritable débat démocratique dont les conclusions ne sont pas déjà écrites. Dans ce contexte indécis et perturbé, les échéances de 2015 apparaissent prématurées, et nous attirons, Monsieur le Président de la République, votre attention sur la nécessité de repousser les prochaines élections départementales.